

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Adresser :

- 1 exemplaire à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de circonscription
- 1 exemplaire au Maire

Annexe 4 - CONSEIL D'ÉCOLE

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION du jeudi 15 juin 2023 (17h30-19h30)

NOM	PRÉSENT-E	EXCUSÉ-E
Directeur de l'école - Président : Christian ELY	x	
Enseignants de l'école		
Claudine COUPON		x
Clémence DUPRAZ	x	
Caroline MEYNIAC	x	
Marie-Laure PASCAL		x
Camille PEYRUCHAUD		x
Jérémie CHAUVIERE	x	
Julia GRZANKA	x	
Guylaine CHARRIER (75%)	x	
Franz GIAMMATTEI	x	
Catherine MOLLARD	x	
Damaris CICLET (50%)		x
Delphine BERTON	x	
Yasmina SAIDI	x	
Thomas CLEMENCON		x
Alexandrine TURC (en complt de Mme CICLET)	x	
Cassandra REBATEL (en complt de Mme CHARRIER)		x
Rémi MARTIN (TR)		x
Jean-Paul VACHERAT (TR)	x	
Marie-Laure GIRARD-SOPPET (en remplacement de Mme COUPON)	x	
Loïc MACLET (en remplacement de M. CLEMENCON)	x	
Mélodie BALA (en remplacement de Mme PASCAL)	x	
Représentants des parents d'élèves titulaires		suppléants assurant un remplacement
Rukiye TARTIK (présidente APEL)	x	Sylvie MESSEGUEM x
Sandra CHAVES	x	Virginie GUICHARD
Manuel RICARD		Linda LOIODICE
Assia HAMZAOUI		Anastasia GUILLODO
Amandine BOURGEY		Fanny FRANCISCO
Céline BURILLON	x	Carine BOUDIAF
Gaëlle DI GENNARO	x	Dounia FETNAOUI
Marylin SAVOYET	x	Farida RABAH
Anne-Sophie JOUANNEAU		Majda DALIL ESSAKALI
Sylvia COSTET		Claire BRISCHOUX
Cindy MACHOT		
Natacha REY		
Elodie MANGIONE		
Sandrine FONTANA	x	
Inspectrice de l'Éducation Nationale : Béatrice BOSSENEC		x
Maire de la Commune ou son représentant :		
Conseiller Municipal : Daniel BESSIRON	x	
Délégué(e) Départemental(e) de l'Éducation Nationale :		x
VOIX CONSULTATIVE		
Membre du R.A.S.E.D. : Florence LACOURT (enseignante « E »)		x
Psy EN : Julie DELOGE-PALMIERI		x
Médecin scolaire :		x
Infirmière scolaire : Mme NOEL		x
Assistante sociale :		x
Enseignante UPE2A : Eloïse BARON		x
Enseignante de l'E.L.C.O. :		
Personne invitée :		
Christine CASCALES - ETAPS	x	
Jérémie MATRAY - ETAPS		x

Conseil d'école numéro 3

ORDRE DU JOUR

Le dernier conseil de l'année scolaire 2022-2023 s'ouvre à 17h30. L'objectif est de dresser un bilan de l'année scolaire et d'évoquer les perspectives de l'année scolaire à venir.

1. ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ÉCOLE

Les effectifs pour l'année scolaire 2023-24 sont en légère hausse (315 élèves contre 306 cette année). Néanmoins un effet de vague avec des baisses d'effectifs est courant pour l'école Paul Langevin d'une année sur l'autre. Les entrées en CP pour l'année scolaire suivante seront inférieures au nombre de départ en 6^{ème} des futurs CM2 en 24-25.

L'équipe enseignante s'est réunie à la suite des résultats du mouvement départemental afin de composer l'architecture de l'école pour l'année scolaire 2023-2024 (classes, effectifs). Cette dernière a été transmise à l'inspectrice pour avis.

Certaines enseignantes partiront à la retraite : Mmes Charrier et Coupon ; Mme Saïdi a obtenu un poste sur la commune de Pont de Claix. Mme Peyruchaud a obtenu un poste d'adjointe sur l'école Langevin et Mme Turc le poste de compensation de décharge de direction à 100%. Un poste reste vacant et sera attribué dans les semaines à venir. De plus, Mmes Ciclet et Pascal exerceront à mi-temps, Mme Grzanka, enseignante formatrice exercera quant à elle à 66% (en attente de validation) et M. Clemencin à 75%.

L'école comptera donc 64 CP, 60 CE1, 64 CE2, 54 CM1 et 74 CM2 l'an prochain. Les élèves du regroupement ULIS sont comptés dans cet effectif, inclus dans leurs classes de références respectives. Ce regroupement comptera 12 élèves. Une attribution est attendue pour compléter le groupe de 11 élèves bénéficiant d'une place au sein du regroupement à la rentrée.

Les classes seront organisées de cette façon :

- 3 classes de CP avec Mmes Dupraz, Paccard et Turc
- 2 classes de CE1 avec Mmes Pascal et Ciclet
- 1 classe de CE1-CE2 avec Mme Meyniac
- 2 classes de CE2 avec Mmes Grzanka et Peyruchaud
- 2 classes de CM1 avec Mme Mollard et M. Giammattei
- 3 classes de CM2 avec Mme Berton, M. Chauvière et un(e) futur(e) enseignant(e) nommé(e) sur l'école

1. PROJETS AU SEIN DE L'ÉCOLE

Différents projets ont été mis en œuvre durant l'année scolaire.

- Danse en Isère : les classes de CM2 de Mme Berton et Saïdi, CM1 de M. Chauvière ainsi que le regroupement ULIS avec M. Maclet ont pu présenter leurs travaux lors d'une représentation très réussie à Saint-Paul-Les-Monestiers. Les enseignants ont remarqué beaucoup d'émotion pour les élèves, qui ont appris à s'exprimer face à un public et de différentes manières avec leur corps. Durant ce moment, les élèves ont pu échanger avec d'autres élèves scolarisés dans des écoles du Trièves. Vidéos à venir sous peu.
- Rugby Fair-Play : Différentes classes de l'école ont pu participer à un cycle de rugby encadré par le FCG. Les élèves ont pu appréhender la notion de respect à la fois de soi, d'autrui, de l'environnement et du matériel à travers ces différentes séances. Pour clôturer cela, un tournoi a été organisé le vendredi 26 mai au stade Lesdiguières de Grenoble. Les élèves ont joué et rencontré des élèves d'autres écoles de l'agglomération ayant participé à ce projet (près de 900 élèves). L'école envisage de reconduire ce projet l'an prochain.

Mme Cascales et M. Matray, ETAPS, ont proposé différents cycles d'apprentissages en EPS durant l'année scolaire (gymnastique, badminton, cirque, baseball etc.). Un certain manque d'attention, particulièrement en extérieur, a été relevé. Cette observation est générale et s'applique à de nombreuses écoles d'Echirolles.

- Classe de Mer de la classe de Mme Grzanka : Le séjour s'est bien déroulé. Seule une élève de la classe n'est pas partie. Les autres élèves semblent être ravis de cette expérience de 7 jours. Mme Grzanka souligne tout de même que ces 7 jours ont été intenses et n'ont pu laisser que peu de temps de classe pour échanger sur les activités. Seuls 4 élèves n'ont pas pu participer aux séances de voile en raison de la non-validation du test d'aisance aquatique. Néanmoins ils ont été pris en charge par des animateurs très compétents qui ont su leur proposer des activités adaptées à leur âge.

Enfin les enseignants rappellent que le taux de classes sélectionnées pour partir en classe transplantée reste faible par rapport au nombre de classes de l'école (répartition égalitaire, mais pas équitable). Néanmoins, l'équipe adresse ses remerciements à la mairie qui propose des séjours de qualité pour les élèves. M. Besson précise que, du fait de l'annulation de séjours pour des raisons sanitaires, l'école Langevin sera prioritaire pour les séjours sur 2023-2024, en fonction des enseignant-es volontaires.

- Spectacles : Les classes de cycle 2 ont pu assister à plusieurs spectacles à la RAMPE. Une réunion aura lieu dans les prochains jours afin de reconduire ce projet et d'inscrire les classes volontaires. L'objectif étant de permettre à l'ensemble d'une classe d'âge d'assister à ce type de représentations dans le cadre scolaire.
- Chorale de fin d'année : Les classes de cycle 2 ont bénéficié de séances de musique entre le mois de février et le mois de juin. Afin de présenter leur travail, les familles sont conviées à venir écouter les élèves le mercredi 21 juin prochain à 11h15 dans la cour de l'école.

1. SÉCURITÉ

Les trois exercices alerte-incendie annuels ont été organisés durant l'année. L'exercice PPMS risques d'intrusion/attentat s'est déroulé quant à lui durant le mois d'octobre.

Le lundi 19 juin prochain, un exercice PPMS risques majeurs « rupture de barrage / inondation » sera organisé. Un scénario a été établi avec l'aide la conseillère pédagogique en sécurité, Mme Maraval. L'objectif étant de s'entraîner à savoir réagir dans le calme si un accident venait à avoir lieu (culture de la sécurité).

Les classes de cycle 2 se rendront donc à proximité d'un immeuble présent à côté de l'école. Dans un cas réel, les classes monteraient dans les étages afin d'être en sécurité à plus de 15 mètres de haut. Les classes de cycle 3 se rendront à la Frange Verte, non loin du cimetière, afin de gagner une altitude suffisante. Un bilan sera fait à l'issue.

M. Ely évoque l'absence de plan d'évacuation au sein du bâtiment scolaire depuis les travaux de mise en conformité en 2017-2019. Le bâtiment 2 ayant connus des modifications, ces documents ont été retirés mais non remis en place malgré plusieurs rappels et un signalement de la commission de sécurité. (idem bât 1 suite à installation de portes coupe-feu asservies, non répertoriées sur les plans).

2. TRAVAUX

L'équipe tient à souligner l'efficacité des services techniques pour les interventions du quotidien.

M. Besson intervient pour évoquer le problème concernant l'élévateur PMR. Un faisceau électrique devrait être remplacé. La société qui s'occupait du service de maintenance ne sera pas reconduite.

Il ajoute qu'une structure métallique couverte pour les vélos sera construite durant la période estivale. Cette dernière dont le coût s'élèvera à 17000 euros pourra accueillir 18 vélos et sera installée dans la cour de l'école. Une réunion sera organisée dans les jours à venir afin de définir son emplacement exact.

3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

L'équipe enseignante souhaite rendre ce règlement plus explicite pour l'ensemble des familles afin que tout le monde puisse prendre appui dessus (enfants, familles, enseignant-es) et s'en saisir. Une proposition de co-construction sera à étudier pour la rentrée prochaine.

4. VACANCES APPRENANTES

Des enseignantes se sont portées volontaires pour accompagner les stages d'été. Le conseil des maîtres a sélectionné un certain nombre d'élèves de CP et CM2 qui pourraient bénéficier de ces stages mais aucun retour positif n'a été transmis par les familles (non-retour malgré relances ou réponses négatives, souvent pour des raisons organisationnelles des familles).

5. QUESTIONS DES PARENTS

Pour l'école :

- Qu'en est-il de l'éducation à la sexualité ?

Cette éducation est inscrite dans les programmes depuis 2018. Chaque élève doit bénéficier de 3 heures / an. Les enseignements dispensés sont pluridisciplinaires notamment en sciences ou encore en EMC. Les enseignants abordent ces sujets bien souvent au quotidien. Ce point a déjà été abordé avec Mme l'IEN lors du conseil n°2.

Les classes de CM2 ont eu 3 séances encadrées par le planning familial. Les thèmes abordés ont été la puberté, les stéréotypes de genre et les relations amicales. Les élèves ont pu obtenir des informations sur leurs questionnements divers. Les parents regrettent tout de même de ne pas avoir été informés des sujets abordés lors de ces séances afin de préparer leur enfant.

- Qu'en est-il des 30 minutes d'activité physique et sportive quotidienne ?

Ces 30 minutes sont mises en œuvre hors des temps d'Education Physique et Sportive hebdomadaires.

- L'application Educatable pourra-t-elle être généralisée à l'ensemble des classes de l'école ?
Un débat s'engage ou chacun peut exprimer son ressenti par rapport à cet outil. Les parents présents sont majoritairement très favorables. Les avis des membres de l'équipe enseignante sont plus mitigés. M.Ely évoque la praticité de cet outil pour les informations à transmettre à l'ensemble des classes de l'école (absences des enseignant-es, réunions, manifestations festives, etc). L'application sera achetée pour l'ensemble des classes pour communiquer des informations communes. Chaque enseignant-e pourra ensuite, s'il le souhaite, utiliser ou non cette application au quotidien pour sa classe. L'équipe rappelle que cet outil est fait pour être utilisé par les adultes, non par les élèves.

Pour la mairie :

- Les tarifs vont-ils évoluer ? Le périscolaire étendu ne sera pas mis en place le matin mais uniquement le soir. Les tarifs des temps méridiens restent inchangés depuis 2019. Néanmoins, la délibération du 23 mai dernier a validé une augmentation corrélée à l'inflation pour les autres tarifs, à savoir une hausse de 5,6%.
- Des travaux vont-ils être réalisés pour gérer les évolutions thermiques ? Des travaux ne sont pas prévus pour le moment. Néanmoins, comme évoqué lors du conseil d'école précédent, des expérimentations telles que des films spéciaux sur les vitres ou une peinture sur les toits sont à l'étude.
- La sécurité des voiries aux abords de l'école va-t-elle être prise en compte ? La mairie est en relation avec la METRO pour ce sujet-là. Les abords de l'école devraient être peu à peu sécurisés lorsque les travaux seront achevés.
- Qu'en est-il de l'aide pour traverser sur les passages piétons ? La personne en charge de cette tâche a été reçue. Une aide lui a été apportée sur le terrain. L'organisme « Pro'Pulse » reste disponible par mail regie@propulse-inser.fr en cas de besoin.

L'équipe enseignante tient à remercier vivement les parents d'élèves, les parents délégués et les membres de l'APEL pour leur confiance et leur investissement au côté des enseignants dans l'intérêt des élèves, ainsi que la municipalité et M. BESSIRON pour le travail accompli de conserve au service de tous les élèves.

Le conseil se termine à 19h35.

Procès-verbal établi le 16-06-23

Secrétaire de séance : Mme TURC Alexandrine

Le Président, Directeur de l'école – M. ELY :

École Élémentaire Paul Langevin
1A, rue Normandie Niémen
38130 ECHIROLLES
Tél. 04 76 40 24 83
Email : ce.0380433p@ac-grenoble.fr



